

Depuis les années 90, 28 banques centrales ont été créées, le Québec serait l'économie la plus riche parmi tous les États s'étant doté de leur propre monnaie.

27^e économie mondiale (PIB/habitant)

Des institutions québécoises de dépôts et de crédits de renommée mondiale (Desjardins, Banque Nationale, Banque Laurentienne)

Institution de dépôts et de placement parmi les plus reconnues de la planète : CDPQ, 500 milliards d'actif

Banques d'affaires et placement privé : IQ

Trois scénarios pour un Québec indépendant :

Scénario 1

Utilisation du dollar canadien

AVANTAGES

L'utilisation du dollar canadien (avec ou sans union) permet de maintenir certains acquis :

- La monnaie canadienne est une monnaie reconnue dans le monde entier : cette valeur permet au Québec - État et entreprises - de bien se financer quand il émet des obligations en dollar canadien.
- Aucun coût de transition associé au maintien du dollar canadien avec union formelle avec le Canada.
- En utilisant le dollar canadien, nous sommes placés au même endroit que le reste du Canada en ce qui a trait aux attaques spéculatives.
- Au départ, notre note de crédit serait certainement plus stable.
- Les échanges économiques seraient facilités avec le reste du Canada.

DÉSAVANTAGES

- À la différence d'une zone de libre-échange où l'intérêt est mutuel, ce n'est pas nécessairement le cas avec l'union monétaire.
- Chantage et mauvaise foi canadienne : Mark Carney avait fait le coup à l'Écosse en 2014, lorsqu'il était directeur de la banque centrale anglaise. « Cela reviendrait à laisser ce qui serait alors un pays étranger contrôler notre économie. C'est pourquoi une union monétaire serait néfaste pour l'Écosse comme pour le reste du Royaume-Uni »
- Même si l'union monétaire était concrétisée, il serait bien peu probable que le Québec puisse obtenir 50 % des voix et pouvoirs de décision en son sein. Ce faisant, ce serait essentiellement le statu quo avec notre situation actuelle.
- En éventuelle période de crise, nous n'aurions aucune garantie réelle que des gestes seraient posés en faveur du Québec (statu quo), taux d'intérêts mal alignés sur notre économie.
- Aucune influence directe sur la Banque du Canada sans union monétaire.
- En toute probabilité, nous n'aurions pas de prêteur de dernier recours s'il n'y a pas d'union monétaire.

Scénario 2

Utilisation du dollar américain

AVANTAGES

- La monnaie de référence mondiale. Sa puissance est inégalée parce qu'il repose sur l'économie la plus forte du monde. 58 % des réserves mondiales de monnaie.
- Le dollar américain est la monnaie la plus forte dans le monde et permettrait au Québec - gouvernement comme entreprises - de financer facilement ses emprunts et d'en réduire les coûts. Étant donné le volume de monnaie américaine, nous serions moins soumis à la spéculation sur la monnaie et les échanges économiques avec les États-Unis seraient assurément plus faciles.
- Également, un dollar fort augmente la capacité pour nos entreprises à acheter du matériel à l'étranger nécessaire à l'augmentation de leur productivité (robotisation, machinerie, automatisation).
- Une monnaie forte est un vecteur d'un pouvoir d'achat accru pour toutes les importations de façon générale, ce qui mène à une réduction de l'inflation sur certains produits et une moins grande vulnérabilité au rachat de nos entreprises à rabais par des étrangers.

DÉSAVANTAGES

- Une union monétaire avec les États-Unis n'est pas une option réaliste, ne serait-ce que parce que ce pays ne partagera jamais sa souveraineté monétaire avec une autre nation. L'expérience démontre que plusieurs pays utilisent le dollar ou arriment leur devise à ce dernier sans aucun retour des États-Unis.
- En éventuelle période de crise, nous n'aurions pas de gestes posés explicitement en faveur du Québec (statu quo), taux d'intérêts mal alignés sur notre économie. Pas consultés sur la politique monétaire.
- L'absence d'union monétaire formelle avec les États-Unis signifie que nous n'aurions pas de prêteur de dernier recours.
- La valeur du dollar américain pourrait réduire nos exportations.
- Nous serions soumis à des décisions concernant la circulation du capital américain sans que nous ayons notre mot à dire.
- L'acceptabilité sociale d'un tel choix n'est tout simplement pas présente au Québec.

Scénario 3

Instauration d'une monnaie québécoise

AVANTAGES

- Avoir une souveraineté monétaire. Le Québec ne serait plus tributaire du Canada au moment d'obtenir des mesures compensatoires ou même lorsque les intérêts économiques divergent entre les régions. Par exemple, lorsqu'un changement de taux d'intérêt serait avantageux pour le Québec, ce dernier n'aurait pas à attendre que la Banque du Canada pondère des régions économiques différentes dans sa prise de décision.
- C'est la dynamique économique proprement québécoise qui primerait dans les actions de la Banque centrale du Québec.
- Dans un monde où les crises financières augmentent en fréquence, il serait d'autant plus utile d'avoir la capacité potentielle à créer de la monnaie pour pourvoir à son rôle de prêteur et de négociant de dernier recours.
- Avec sa propre monnaie, le Québec s'affranchira définitivement des risques de mal hollandais qui risque d'affliger l'économie canadienne dans le futur, et des risques d'un rejet potentiel du Canada des institutions d'une union monétaire. Cela garantit ainsi une plus grande stabilité.
- La nécessité de gérer les taux de change Québec-Canada, en plus de ceux Québec-États-Unis et de toutes les autres devises, favorise inévitablement le développement du marché des changes à Montréal, ainsi que les produits dérivés déjà existants au sein de la Bourse de Montréal. La possibilité d'un retour de la Bourse de Montréal dans l'avenir.
- Les profits de la Banque du Québec seront versés à l'État, à la manière d'autres banques centrales. Il serait d'ailleurs erroné de croire qu'il s'agit de montants dérisoires. À titre d'exemple, dans le cas du Canada, c'est 160G \$ qui a été versé à l'État fédéral entre 1935 et 2021.
- Les pays qui disposent de leur propre monnaie et de leur propre banque centrale se voient généralement attribuer de meilleures cotes de crédit par les agences de notation.

DÉSAVANTAGES

- Bien que faibles, certains coûts de transition à court terme associés à la mise en place de la monnaie québécoise et surtout des institutions liées à celles-ci. Il sera nécessaire de créer une banque centrale et d'une réserve considérable pour s'établir.
- Les échanges économiques Québec-Canada seront légèrement plus complexes; il sera nécessaire de planifier les taux de change dans les échanges économiques, à la manière de tous les autres échanges internationaux.
- Présence d'un coût de transaction et de conversion de la monnaie, un coût de réécriture de certains contrats, etc.
- Il faudra prévoir un peu de temps pour que la banque centrale et la monnaie québécoise se bâtissent une réputation.

Plan pour la mise en place de la monnaie québécoise

Lorsque la commission recommande d'aller de l'avant.

À l'effectivité
de l'indépendance

5 ans après
l'effectivité
de l'indépendance

À partir de la fin
de la période
transitoire de 10 ans

Monnaie québécoise
à taux de change
fixe

5 ans après l'entrée
en vigueur de la monnaie
québécoise à taux
de change fixe
(ou plus en cas de recommandation
de renouveler ce délai)



Étape 1

Début de la période de transition de 10 ans avec la continuité de l'utilisation du dollar canadien. Continuité de l'environnement législatif et d'affaires : les lois fédérales qui touchent de près ou de loin à la finance seront continuées telles quelles.

Étape 2

Avec l'argent récupéré d'Ottawa suivant une réduction massive de la bureaucratie, nous mettrons en place d'importantes mesures visant à favoriser la croissance économique pour un boom économique au Québec.

- Faire du Québec l'un des États en Amérique du Nord avec la fiscalité les plus compétitive pour les entreprises en Amérique du Nord.
- La nouvelle « marque de commerce » du Québec à l'international nous permettra de lancer à l'international d'importantes missions afin d'attirer des investissements et des capitaux.
- Nous ferons du Québec l'un des endroits au monde avec le meilleur environnement d'affaires : il y aura une grande opération de réduction de la paperasse et d'allègements réglementaires.

Étape 3

Mise en place d'une « Commission indépendante sur la politique monétaire québécoise », formée de : gens du secteur bancaire, des marchés, des experts, des universitaires, hauts fonctionnaires, etc. L'objectif de la Commission sera de faire des recommandations. La Commission devra nous fournir des modalités et tracer le chemin pour y parvenir. Elle aurait la totale liberté de ses recommandations, notamment proposer de prolonger la période de transition.

Étape 4

Dans l'hypothèse la plus probable où la Commission recommande d'aller de l'avant avec l'implantation d'une monnaie québécoise : création d'une Banque centrale indépendante et création des autres institutions nécessaires à l'instauration d'une monnaie québécoise (cadre législatif, régulateur macroprudentiel, système de paiement, mise en place de la participation aux institutions internationales, etc.).

Étape 5

Mise en place de la monnaie québécoise, dans le cadre d'un régime de taux de change fixe, un « peg » au dollar canadien ou américain, pour 5 ans, renouvelable pour un autre 5 ans au besoin. Nous fixerons la valeur de la monnaie québécoise par rapport au dollar américain, à moins d'une recommandation contraire de la Commission.

Étape 6

Mise en place de l'écosystème nécessaire à la transition vers une monnaie québécoise flottante (constitution d'une réserve monétaire, démonstration de stabilité auprès des investisseurs, participation aux institutions internationales).

Étape 7

Cinq ans après l'entrée en vigueur de la monnaie québécoise à taux de change fixe (ou plus en cas de recommandation de renouveler ce délai) : désarrimage de la monnaie québécoise et entrée en vigueur du taux de change flottant, lorsque la monnaie et les autorités monétaires québécoises inspireront suffisamment confiance pour franchir cette étape. À ce moment, le Québec pourrait profiter de toute la souplesse d'une politique monétaire adaptée à ses circonstances et il disposerait d'un prêteur de dernier recours.